

L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale

La goût d'écrire et la facilité à rédiger ne sont pas universels. Si pour les uns il s'agit d'un vrai plaisir, pour d'autres, l'exercice constitue une contrainte parfois pesante. La maîtrise de l'écriture est pourtant une compétence essentielle du travail médico-social. Le professionnel engagé dans l'action doit en effet rendre compte de son action, tout en sachant prendre de la distance, faire preuve d'objectivité et connaître les exigences juridiques. Écrire permet de restituer les réalités vécues et fuyantes, de les analyser, puis d'élaborer des recommandations et des conclusions. L'évolution de l'environnement de l'action sanitaire et sociale conduit à re-questionner les pratiques professionnelles, la volonté de retravailler le sens et la valeur des écrits au regard d'un contexte réglementaire plus contraignant et d'attentes précises. Ce stage s'adresse à tous les acteurs du secteur médico-social qui doivent produire des courriers, des comptes rendus, des rapports ou utiliser différents outils de liaison (cahier, messagerie électronique...). Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent surmonter leurs appréhensions vis-à-vis de l'écriture professionnelle et en maîtriser les bases et les enjeux. Il vise à équilibrer le temps consacré à cette tâche pour qu'elle ne dévore pas le temps consacré aux usagers.

Objetif

- Rédiger des écrits professionnels de qualité tenant compte des enjeux du champ de l'action sociale, de la discrétion et du secret professionnel.

Contenu

Les connaissances juridiques

- Présentation : les différents écrits dans une institution sociale ou médico-sociale et leurs fondements juridiques.
- Importance des écrits professionnels eu égard à l'évolution du secteur social et médico-social.
- Réflexions autour du dossier unique de l'usager.
- Écrits professionnels et droit de l'usager à la confidentialité des informations le concernant : le respect du secret professionnel.
- Écrits professionnels et droit d'accès aux documents ou dossiers de prise en charge.

Méthodologie de rédaction

- Analyse de la situation de communication : qu'est-ce qu'écrire ? L'émetteur et le récepteur ; l'oral ou l'écrit, l'oral et l'écrit ?
- Les différents écrits professionnels à l'œuvre dans le cadre professionnel : de la note personnelle à l'écrit figurant au dossier de la personne accueillie ; de la pratique acquise en formation initiale au partage en équipe ; élaboration d'une synthèse d'expression transversale.
- Recueil et sélection des informations pertinentes : exemple de transmission en milieu médical (DAR) ; distinction entre description, narration, objectivation, subjectivation et entre faits, opinions et sentiments, évaluation et jugement.
- Les différents supports de transmission.

- La communication via messagerie informatique (courriels) : outil fortement sollicité mais à haut risque, exigeant prudence, rigueur, distanciation, mise en garde du rapprochement communication privée/professionnelle.
- Structuration de la forme écrite : plan, organisation de chaque partie, mise en page, paragraphes, hiérarchisation des informations ; pertinence, utilité ou inutilité des informations ; exhaustivité, concision et redondance ; style familier et style écrit ; orthographe et lisibilité.

Méthode

- Identification des attentes et des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et législatifs et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des situations et des écrits apportés par les stagiaires.
- Dispositif inspiré des ateliers d'écriture professionnelle.
- Alternance des moments d'écriture individuelle, de travail en sous-groupes, de mise en commun et d'échanges en grand groupe.
- Supports pédagogiques, apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures), selon la demande et les besoins de l'institution.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.146).